

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 04/07/2025 - 3754 - 2018 B 00151 - 837 572 296 - A LA FONTAINE FLEURIE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

**SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-DIE DES VOSGES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

PLACE JULES FERRY
BP 263 88107 SAINT-DIE CEDEX

03 29 55 27 26

SIE.SAINT-DIE-DES-VOSGES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M WAGNER Daniel, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS A LA FONTAINE FLEURIE, SIREN 837 572 296.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 01/01/2023 au 31/12/2023

Date limite de dépôt : 18/05/2024

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2024101-0000000153248549

Date de dépôt : 10 avril 2024 à 16:10:10 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SAS A LA FONTAINE FLEURIE

Identifiant du soumissionnaire : 837 572 296

Désignation du signataire : WAGNER Daniel

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : fb5C/iJNiP7jK1J+ht5XjpH/fQ3uUfJGQCsdcd+ZIEhSy1rHZZ2xPXod7907r1jz
jh4y/oTENgrmVOCJTr/RZSAJoEr4klFD0sRGP5BYmukiA4eSa/zCJaxjtb9OzL6U
zrpIyJP1ljunaWkxFj+i694Kj4J2vqtzc9qgORisBBHuLBytoWj61k8HLKnmMXTQ
yKNNh7R8sJd6bWKKNS5sJUVHZ3gzy2LOK1t139+NogvTcCH0uaIkVWgQNNsItUm2
9XmFaT3Zcg5GoivH5BAaav1I1RurkmujWBIs/cK5zoR5bYf09dKj8N1K1rg/K3a6
Ykvi7A4igVFEN9NoqsgFjTw==

Ticket 44438
certifié conforme à l'original



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M WAGNER Daniel 9 et 11 rue rue des tilleuls 88600 FREMIFONTAINE FRANCE	Pour le compte de : SAS A LA FONTAINE FLEURIE 9 RUE DES TILLEULS 88600 FREMIFONTAINE
N° d'adhérent : 20181480052525	N° SIREN : 837 572 296 Période déclarée : Année 2023 Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059- (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2023)

Certifié conforme à
l'original

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse de messagerie		compta@alafontaine fleurie88.fr	Oui
Numéro, type et nom de voie	9 et 11 rue des tilleuls	Ville	FREMIFONTAINE
Code postal	88600	Pays	FRANCE

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

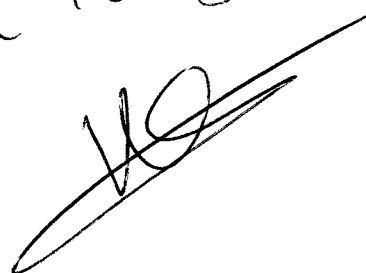
EBP

Oui

AUTRES INFORMATIONS

Forme juridique ou titre	SAS à la fontaine fleurie	Nom et prénom ou dénomination	WAGNER Ghislaine
Qualité et fonction ou complément de dénomination			Associé
Numéro, type et nom de voie	9 et 11 rue des tilleuls	Ville	FREMIFONTAINE
Code postal	88600	Pays	FRANCE
N° téléphone	0667882595		

Certifié conforme
à l'original



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



certifier conforme à
l'original

Bilan simplifié

A - ACTIF

1 - Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles - Autres

Immobilisations corporelles

TOTAL I (5)

1 221	551	670
194 920	39 943	154 977
196 141	40 494	155 647

2 - Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2) clients et comptes rattachés

Créances autres (3)

Disponibilités

TOTAL II

TOTAL GENERAL (I + II)

2		2
2 526		2 526
3 445		3 445
336		336
6 309		6 309
202 450	40 494	161 956

B - PASSIF

1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

TOTAL I

1 000

-73 170

-24 937

-97 107

3 - Dettes (4)

Fournisseurs et comptes rattachés

Comptes courants d'associés

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I + II + III)

32

259 031

259 063

161 956

certifier conforme l'original



Compte de résultat simplifié de l'exercice

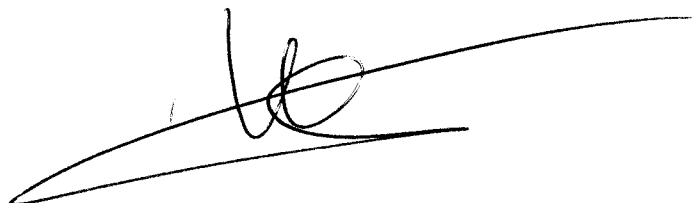
A - RÉSULTAT COMPTABLE

Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	33 225
		11 844
Autres produits		45 069
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		3 032
		51 246
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	6 428
		825
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	188
		14 836
Dotations aux amortissements		69 939
	Total des charges d'exploitation (II)	-24 870
		67
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
Produits et charges divers	Charges financières (V)	-24 937
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		

B - RÉSULTAT FISCAL

	24 937
	24 937
	24 937

Certifier conforme à l'original



10/12/2024 01:31

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles

Autres

1 221

551

670

Immobilisations corporelles

Terrains

860

86

774

Constructions

70 816

20 733

50 083

Installations techniques matériel et
outillage industriels

4 140

1 309

2 831

Installations générales, agencements et
aménagement divers

101 922

17 735

84 187

Matériel de transport

908

79

829

Autres immobilisations corporelles

16 273

16 273

TOTAL rubrique I

196 140

40 493

155 647

II - AMORTISSEMENTS

Autres immobilisations incorporelles

144

407

551

Immobilisations corporelles

Terrains

50

36

86

Constructions

17 192

3 541

20 733

Installations techniques, matériel et outillage industriels

533

2 722

3 255

Installations générales, agencements, aménagements divers

6 381

8 000

14 381

Matériel de transport

1 357

79

79

Autres immobilisations corporelles

25 657

14 836

40 493

TOTAL rubrique II

certifié conforme 21/12/2024

[Signature]

024 07:37



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

- DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent

73 170

Déficits reportables

73 170

Déficits de l'exercice

24 937

TOTAL des déficits restant à reporter

98 107

10/04/2024 07:37



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



*Certifié conforme à
l'original*

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU
MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉNombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

2

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

3 Pays

France

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	SAS à la fontaine fleurie	Nom marital	
Nom et prénom	WAGNER Daniel	Pourcentage de détention	55,00%
Nombre de parts ou d'actions	550	Pays de naissance	France
Date de naissance	07/05/1959	Commune de naissance	Saint Denis
Code postal de naissance	93000		
Numéro, type et nom de voie	9 et 11 rue des tilleuls	Ville	FREMIFONTAINE
Code postal	88600		
Titre	SAS à la fontaine fleurie	Nom marital	Ghislaine
Nom et prénom	ENTZMANN	Pourcentage de détention	45,00%
Nombre de parts ou d'actions	450	Pays de naissance	France
Date de naissance	02/07/1957	Commune de naissance	Nancy
Code postal de naissance	54000		
Numéro, type et nom de voie	9 et 11 rue des tilleuls	Ville	FREMIFONTAINE
Code postal	88600		

certifié conforme à l'original

10/04/2024 07:37



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)



Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

10/04/2024 07:37



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)



Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

10/04/2024 07:37



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)



Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

10/04/2024 07:37



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du
31/12/2023)



Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

certifié conforme à l'original
[Signature]

14/2024 16:37

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
FraternitéDIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESSERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-DIE DES VOSGES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUESPLACE JULES FERRY
BP 263 88107 SAINT-DIE CEDEX

03 29 55 27 26

SIE.SAINT-DIE-DES-VOSGES@DGFP.FINANCES.GOUV.FR

M WAGNER Daniel, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS A LA FONTAINE FLEURIE, SIREN 837 572 296.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2572

Période déclarée : 01/01/2023 au 31/12/2023

Date limite de dépôt : 15/05/2024

Numéro de dépôt : IS-2024101-0000000153252037

Date de dépôt : 10 avril 2024 à 16:37:39 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SAS A LA FONTAINE FLEURIE

Identifiant du soumissionnaire : 837 572 296

Désignation du signataire : WAGNER Daniel

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : oZgm525sdU6+UHYXidLZi13tPOR+7MIS4ImSi64Ar5BYPuz1OFjSmM8AeglKvqhV
scP4a4sD6YAQdp1cTBPF8eLpu5Py2NOxDnAGidcLxZp3WVeSgJ9mII0tP/Kk9Lhe
z0jL+/kAQR8wYAUP+Uy8EYX511lcngS5/vdeisNm8SSuvxWYKWLr/TQZyUKZRon/
3hWpWUJ4OWAPogTBxYIphrSRaDWYB5gjOIMGn/meg6mSLWZssJ6g1lS5gJCfHnJ
Xhc8uCOtNKOJ6ZNSHaDKFdVihK92UtyBwQKcqb9bNyJQdJnLcZvV2vFJawizs8ov
j4rX2oXU51glLfhnKbkfLA==

authenticité confirmée à
l'original

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**

M WAGNER Daniel
9 et 11 rue des tilleuls
88600 FREMIFONTAINE
FRANCE

N° d'adhérent : 20181480052525

Pour le compte de :
SAS A LA FONTAINE FLEURIE
9 RUE DES TILLEULS
88600 FREMIFONTAINE

N° SIREN : 837 572 296
Période déclarée : Année 2023
Date limite de dépôt : 15/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (applicable à compter du 31/12/2023)

certifier conforme à
l'original

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT

	Base	Taux	Montant à payer
139 Impôt sur les sociétés (taux normal à 25%)	0 140	25%	0
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	0 104	15%	0
15 Total IS brut (lignes 140 + 104 + 105 + 106)			0

II - CRÉANCES

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	0
-----	---	---

Créances reportables et non restituables

35	MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat au titre de N	0
40	Dont montant des dons consentis à des organismes étrangers (situés dans un pays de l'UE ou de l'EEE)	0
109	MEC - Solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)	0
92	COM - Réduction d'impôt collectivités outre-mer au titre de N	0
141	COM - Solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)	0
97	TZM - Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	0
145	TZM - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-4 à N-1)	0

Créances reportables et restituables

64	CIC - Crédit d'impôt compétitivité Emploi au titre de N	0
65		0
110	CIC - Solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)	0
33	COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE au titre de N	0
111	COR - Solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-10 à N-1)	0
34	RAD - Report en arrière de déficits au titre de N	0
112	RAD - Solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)	0
31	CIR - Crédit impôt recherche au titre de N	0
113	CIR - Solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)	0
95	CRC - Crédit d'impôt recherche collaborative au titre de N	0
142	CRC - Solde de créances des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)	0
96	2LI - Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	0
146	2LI - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)	0
50	Nouvelles créances non répertoriées au titre de N	0

Montant du préfinancement

certifié conforme à l'original
Uls

115	Sous total (total des lignes II-B hors lignes 40 et 34, et déduction des lignes 65 et 135, dans la limite des lignes 64 et 136)	0
116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)	0
22	FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	0
23	RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	0
24	FAM - Crédit d'impôt famille	0
25	CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	0
118	Sous total (total des lignes II-C et déduction des lignes 67 et 68, dans la limite des lignes 63 et 66)	0
119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)	0
69	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	0
38	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS	0

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

01	Impôt sur les sociétés	0	06
05	Total des montants restant à payer et des excédents constatés	0	10
11	Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	0	
134	Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)		0

certifié conforme à l'original



État préparatoire au Bilan simplifié

État exprimé en €

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023				Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	
		Brut		Amortis. Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	ACTIF						
	Immobilisations - Fonds commercial	010		012	670,31	1 077,30	
	incorporelles : - Autres	014	1 220,96	016	550,65	140 308,28	
	Immobilisations corporelles	028	194 919,71	030	39 942,75		
	Immobilisations financières (1)	040		042		141 385,58	
Total I (5)		044	196 140,67	048	40 493,40	155 647,27	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052			
	Marchandises	060		062	1,90	721,90	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1,90	066	2 526,15	1 213,79	
	Créances (2) : - Clients et comptes rattachés	068	2 526,15	070	3 445,19	1 216,21	
	- Autres (3)	072	3 445,19	074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082	335,57	642,79	
	Disponibilités	084	335,57	086			
	Charges constatées d'avance	092		094		3 794,69	
	Total II	096	6 308,81	098	0,00	145 180,27	
Total général (I+II)		110	202 449,48	112	40 493,40	161 956,08	
PASSIF					01/01/2023 - 31/12/2023 Net	01/01/2022 - 31/12/2022 Net	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120			1 000,00	1 000,00	
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	128					
	Réserves réglementées	130					
	Autres réserves	132					
	Report à nouveau	134	-73 169,51			-52 212,49	
	Résultat de l'exercice	136	-24 936,93			-20 957,02	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	-97 106,44			-72 169,51	
	Total II	154	0,00			0,00	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156					
	Emprunts et dettes assimilées	164				55,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	32,00			818,35	
	Fournisseurs et comptes rattachés	172	259 030,52			216 476,43	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	174					
	Produits constatés d'avance	176	259 062,52			217 349,78	
	Total général (I+II+III)	180	161 956,08			145 180,27	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

certifié conforme à l'original

[Signature]

État préparatoire au Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022		
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	209		210		
	- Biens	215		214		
	Production vendue : dont export et livraisons intracommunautaires	217		218	33 225,33	
	- Services			222		
	Production stockée			224		
	Production immobilisée			226		
Charges d'exploitation	Subventions d'exploitation reçues			230	11 843,68	
	Autres produits			232	45 069,01	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		234	3 032,25
	Achats de marchandises			236		
	Variation de stock (marchandises)			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			240		
Charges d'exploitation	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			242	51 245,90	
	Autres charges externes			244	825,00	
	Impôts, taxes et versements assimilés			250		
	Rémunérations du personnel			252		
	Charges sociales			254	14 836,46	
	Dotations aux amortissements			256		
	Dotations aux provisions			259		
	Autres charges	260		262		
	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger					
	Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
	Total des charges d'exploitation (II)		264	69 939,61	270	-24 870,60
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		270		280	
Produits et charges divers	Produits financiers			(III) 280		
	Produits exceptionnels			(IV) 290		
	Charges financières			(V) 294	66,33	
	Charges exceptionnelles	347		(VI) 300		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes					
	Dont amortissement exceptionnel des 25% des constructions nouvelles		348		(VII) 306	
Impôts sur les bénéfices				310	-24 936,93	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				312	-24 936,93	
B - RÉSULTAT FISCAL				316		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			318		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322		
	Provisions non déductibles*			324		
	Impôts et taxes non déductibles*			330		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	0,00
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	
	Bénéfice col. 1				356	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)			360		
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :			370		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				372	-24 936,93	
Bénéfice col.1				378		
Déficit col.2				388		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	380	
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel*	376	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Dont apprentis		
				handicapés		
				Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
				Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399	

Certifié conforme à l'original.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 30 aout 2024

Le 30 aout 2024, à 18 heures, les actionnaires de la société SAS A la fontaine fleurie, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 9-11 rue des tilleuls 88600 FREMIFONTAINE, immatriculée au RCS de Epinal, sous le numéro SIREN 837572 296, se sont réunis à Fremifontaine, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 01 aout 2024. Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par WAGNER Ghislaine, présidente de la société *SAS A la fontaine fleurie*. Mme WAGNER Andréa est désignée comme secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les 3 actionnaires, représentant 1000 actions sur les 1000 actions composant le capital social, sont présents.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;

Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires.

Puis lecture est donnée du rapport du président

Personne ne demandant plus la parole, la président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

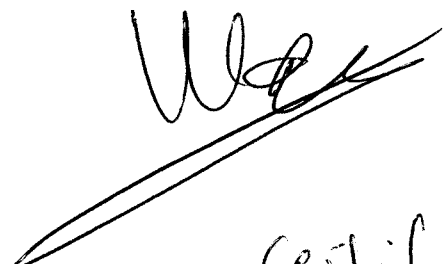
Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les **pertes** de l'exercice, qui se montent à **24 936.93** (vingt-quatre mille neuf cent trente-six euros et quatre-vingt-treize centimes), sont affectés au compte « report à nouveau ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Président



certifié conforme



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

SAS à la fontaine fleurie

SAS au capital de 1 000 € (milles euros)

dont le siège social se situe : 9-11 rue des tilleuls

88600 FREMIFONTAINE

Inscrite au RCS d'Epinal sous le n° 837 572 296

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/08/2024 à FREMIFONTAINE.

L'assemblée est présidée par WAGNER Daniel, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associés présents :

Daniel WAGNER : 150 parts sociales

Andréa WAGNER : 300 parts sociales

Ghislaine WAGNER : 550 parts sociales

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée :

Les documents et les rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale.

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Lecture du rapport spéciale du Président ;

Lecture est donnée du rapport du Président, l'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Ordre du jour :

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux votes les résolutions inscrites à l'ordre du jour. L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- L'approbation des comptes clos de l'exercice le 31.12.2023
- Affectation du résultat

WG

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 24 936.93 (vingt mille neuf cent trente-six euros quatre-vingt-treize centimes), sont affectés au compte « report à nouveau ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce qui de droit.

Fait à Frémifontaine le 30/08/2024 en 3 exemplaires

Signature du Président



Certifié conforme

